



Recensement de la population 2021

RÉPARTITION TERRITORIALE DE LA POPULATION : UNE NOUVELLE APPROCHE DU LUXEMBOURG PAR GRILLE D'UN KM²

Le STATEC poursuit sa série présentant les résultats du recensement de la population de 2021, avec 2 nouvelles publications : la première sur la répartition territoriale de la population et une seconde, innovante sur la répartition selon une grille d'un km². C'est la première fois que le STATEC publie des statistiques à un niveau géographique aussi fin.

Répartition territoriale

Au 8 novembre 2021, 643 941 habitants ont été recensés au Luxembourg. La population se répartit **très inégalement** à travers le territoire luxembourgeois. La partie sud du Luxembourg, fortement urbanisée, est beaucoup plus peuplée que les régions rurales du centre et du nord du pays.

Au niveau cantonal, Luxembourg et Esch-sur-Alzette sont les cantons les plus peuplés, avec respectivement 197 932 et 186 224 habitants. Ils concentrent à eux-seuls environ **60% de la population nationale**. Les autres cantons comptent moins de personnes avec des parts de la population totale variant entre 8.0% à Capellen et 0.9% à Vianden.

Au niveau communal, c'est la Ville de Luxembourg qui concentre, avec ses 128 097 habitants, de loin, la plus grande population. Ses résidents représentent environ un cinquième de la population totale du pays.

À l'opposé, les communes les moins peuplées se situent en dehors des régions plus urbaines du pays. La commune la moins habitée est Saeul avec 960 habitants, puis viennent Wahl (1 043), Putscheid (1 127), Grosbous (1 130), Kiischpelt (1 226) et Fischbach (1 256).

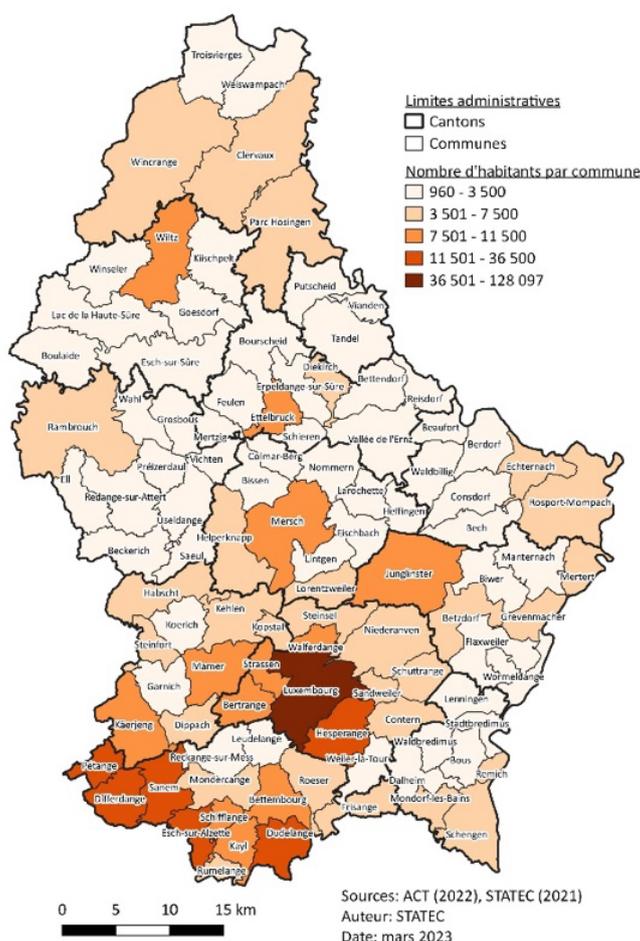
Immigration et répartition par genre

Au 8 novembre 2021, 339 890 personnes ont la nationalité luxembourgeoise, alors que 304 051 personnes ont une autre nationalité. La population luxembourgeoise est donc composée de **52.8% de Luxembourgeois et de 47.2% de personnes ayant une nationalité étrangère**. Les personnes étrangères sont en forte croissance depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Depuis 1961, la population étrangère est passée de 13.2% à 47.2%. Suite aux nombreuses **naturalisations**, la part des étrangers s'est stabilisée lors des dernières années.

[Voir la carte de la part des personnes étrangères par commune sur le portail des Statistiques](#)

Au niveau national, la proportion de femmes (49.6%) est légèrement inférieure à celle des hommes (50.4%). La part des femmes dans la population luxembourgeoise a longtemps été supérieure à celle des hommes. En 1981, les femmes représentaient encore 51.2% de la population nationale, alors qu'en 2011, cette part n'était que de **50.2%**. C'est en 2014 que la proportion des hommes a dépassé celle des femmes. La part des hommes est donc en croissance continue depuis plusieurs décennies, ce qui peut s'expliquer par le surplus d'immigrés masculins.

CARTE 1 : NOMBRE D'HABITANTS PAR COMMUNE AU 08/11/2021

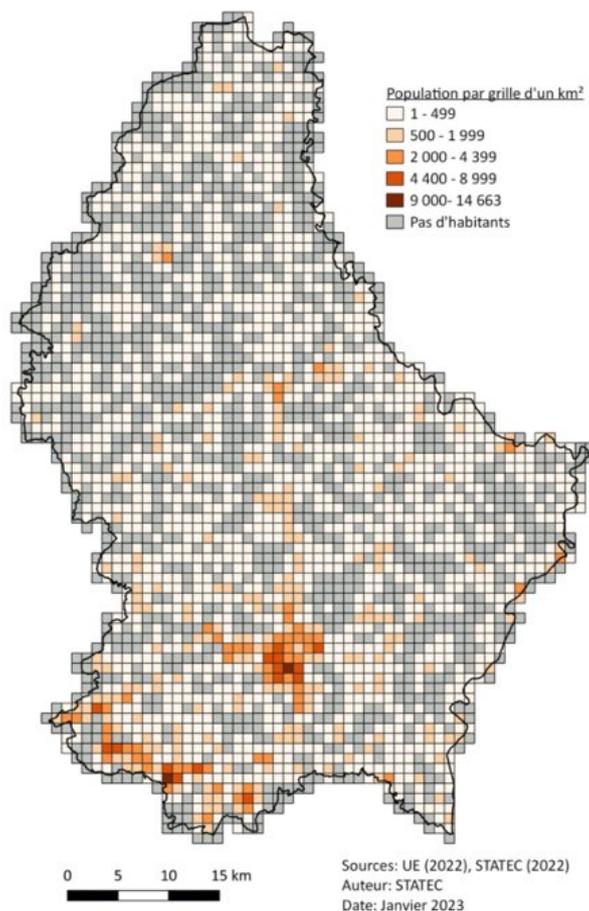


Source : recensement de la population 2021 STATEC

La répartition de la population luxembourgeoise selon une grille d'un km² : une nouvelle représentation de la situation démographique du Luxembourg

Le Luxembourg est subdivisé en 2.795 cellules de 1x1 km. C'est la première fois que le STATEC publie des statistiques à un niveau géographique aussi fin.

CARTE 2 : POPULATION PAR GRILLE D'UN KM² LORS DU RECENSEMENT DE LA POPULATION DE 2021



La Ville de Luxembourg et ses alentours, ainsi que le sud-ouest du pays sont le plus peuplés

Les 643 941 habitants recensés lors du recensement de la population ne se répartissent pas de manière égale à travers le territoire du Luxembourg. Les cellules d'un km² de la partie sud du pays, plus urbanisées, sont beaucoup plus peuplées que celles des régions rurales du centre et du nord. Notons que **41.5%** des cellules ne sont pas du tout habitées. Il s'agit avant tout de zones agricoles et forestières, où la construction de bâtiments résidentiels est généralement interdite. De plus, les cellules se situant le long des frontières nationales sont en grande partie inhabitées.

Parmi les cellules occupées, 48.0% sont habitées par 1 à 499 personnes (en blanc). On constate dès lors qu'une écrasante majorité du territoire (**89.5%**) n'est pas du tout ou peu densément peuplée. Seules 7.9% des carrés sont déjà plus fortement peuplés, en concentrant entre 500 et 1 999 personnes sur un km² (en beige).

Les cellules présentant plus de 1 999 habitants sont relativement rares et couvrent les zones les plus urbaines du pays. 2.0% des cellules sont peuplées par 2 000 à 4 399 habitants (en orange clair), 0.5% par 4 400 à 8 999 habitants (en orange foncé) et seulement 0.1% par plus de 8 999 habitants (en rouge foncé).

C'est au niveau de la Ville de Luxembourg et de ses pourtours, ainsi qu'au niveau de l'ancien bassin minier au sud et sud-ouest du Luxembourg, que les cellules d'un km² connaissent les populations les plus élevées. La cellule la plus peuplée se trouve au niveau de la Ville de Luxembourg et concentre à elle seule **14 663 habitants sur un km²**. La deuxième cellule la plus habitée se situe au niveau de la commune d'Esch-sur-Alzette, avec 11 196 résidents.

[Voir le zoom sur les cantons de Luxembourg et Esch-sur-Alzette sur le portail des Statistiques](#)

Les cartes du recensement de la population sur le géoportail national

Le STATEC, en collaboration avec l'Administration du cadastre et de la topographie, va au fur et à mesure proposer les **cartes interactives** avec les résultats du recensement de la population sur le géoportail du Luxembourg à l'adresse suivante : <https://map.geoportail.lu/>

Suite des résultats

Dans les mois à venir, diverses publications destinées au grand public, mais aussi aux spécialistes des questions démographiques, seront réalisées. Parallèlement, des tableaux statistiques portant sur les différents thèmes du recensement, seront publiés sur le Portail des statistiques.

Ces 2 nouvelles publications sont à retrouver sur la partie [recensement](#) du portail du STATEC

Pour en savoir plus

Bureau de presse | ☎ +352 247-88455 | ✉ press@statec.etat.lu
statistiques.lu

Le STATEC tient à remercier tous les collaborateurs qui ont contribué à la réalisation de cette parution.

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.

Restez connectés ! [Inscrivez-vous à notre newsletter](#)

